



Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 05/10/2021

Affiché le 05/10/2021 *SLOW*

ID : 011-211101951-20211004-352021-DE

2021/255

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 35/2021

Date convocation : 28.09.2021

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille vingt et un, le quatre octobre à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} Adjoint - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO, 2^{ème} Adjoint - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Procuration : Anne-Laurence FRULLINI à Omar AÏT MOUH.

Secrétaire de séance : Bernard VIÉ.

Objet : Projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a adopté le projet de territoire 2020-2026 en séance le 7 juillet 2021.

Monsieur le Maire rappelle que la construction de ce projet s'est déclinée en plusieurs étapes :

- **Phase 1** : janvier 2021 : recueil de la parole par l'équipe projet dans les 43 conseils municipaux ;
- **Phase 2** : février 2021 : animer la mise en commun à l'échelle intercommunale avec des représentants désignés par chaque commune ;
- **Phase 3** : mars 2021 : réaction des conseils municipaux sur les propositions issues de la phase 2 ;
- **Phase 4** : avril-mai 2021 : synthétisation des points de convergence et de divergences avec formulation d'une proposition de projet ;
- **Phase 5** : 7 juin 2021 : validation de l'ossature du projet en conférence des Maires ;
- **Phase 6** : 29 juin 2021 : validation de la hiérarchisation du plan d'action en conférence des Maires.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin de se prononcer sur le projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

EMET un avis favorable sur le projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,

Cédric LEMOINE.

